

Département de la formation et de la jeunesse

Travaux urgents effectués sur le bâtiment principal du Collège secondaire du Léman à Renens

Une pierre a été découverte sur le sol d'une classe du Collège du Léman, à Renens, mardi dernier. Cette pierre de 2 kg reposait auparavant sur une plaque de faux plafond, plaque qui a cédé sous la double conjonction du poids et d'un problème d'humidité. Un bureau d'ingénieur neutre a été mandaté par la commune afin d'analyser la sécurité des faux plafonds en vue de la rentrée, de même qu'une entreprise afin d'éliminer tous les poids éventuellement présents. Les travaux seront terminés d'ici à dimanche soir. Suite aux avis des experts et en regard de la planification des travaux, Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJ, a décidé que la rentrée se déroulera comme prévu.

Un enseignant du Collège du Léman, à Renens, a découvert une pierre sur le sol d'une classe, mardi dernier. Cette pierre reposait auparavant sur une plaque de faux plafond, faisant office de cale. Suite à la double conjonction du poids et à la présence d'humidité due à un problème d'étanchéité du toit, la plaque du faux plafond a cédé et la pierre de 2 kilos est tombée dans la classe pendant les vacances, alors que personne n'était présent.

L'enseignant a immédiatement averti la direction de l'établissement, qui a elle-même pris contact tant avec la Municipalité de Renens qu'avec le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ). Soucieux d'assurer la sécurité des élèves comme de l'ensemble du personnel enseignant, administratif et technique, la municipalité et le DFJ ont convenu qu'une expertise neutre devait être sollicitée par la commune. Cette dernière a mandaté une entreprise afin d'enlever les autres cales éventuellement présentes dans les faux plafonds et de procéder aux premiers travaux d'étanchéité du toit d'ici à dimanche soir. Les premières analyses ont débuté mercredi, et les travaux jeudi en fin d'après-midi.

Suite aux premières conclusions des experts délivrées vendredi matin, et en regard du planning des travaux, tout danger sera écarté d'ici à dimanche soir. La cheffe du Département de la formation et de la jeunesse a dès lors décidé de maintenir une rentrée scolaire à la date prévue pour ce bâtiment. Si toutefois les experts devaient soulever le moindre doute quant à la sécurité du bâtiment dans leur rapport définitif, qui sera délivré dimanche soir, la cheffe du DFJ prendrait à ce moment là les décisions idoines.

Outre les mesures prises pour une rentrée dans les meilleures conditions possibles, diverses autres actions sont entreprises :

- les enseignants, réunis en conférence des maîtres ce vendredi à 9 heures, ont été informés de la situation ;
- les parents sont informés ce jour par une lettre adressée en courrier « A », des travaux qui sont effectués dans le bâtiment, ainsi que de la décision de la cheffe du DFJ de maintenir une rentrée à la date prévue. Ils sont également avertis que si le moindre risque devait être signalé par les experts à la suite des travaux, une nouvelle décision serait prise.

Le Département et la Municipalité veillent tout particulièrement à coordonner leur action afin que le problème identifié soit réglé de la meilleure manière possible et que la sécurité des élèves comme de l'ensemble du personnel enseignant, administratif et technique, soit garantie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne et Renens, le 25 août 2006

Renseignements :

DFJ, Alberto Angeretti, Directeur de l'établissement secondaire du Léman, Renens, tél. 079 417 04 01
Renens, Tinetta Maystre, Municipale, Direction de l'urbanisme et des bâtiments, tél. 076 407 33 81